



Mode de financement des Nations Unies et contributions de la Suisse

Les activités de l'ONU sont financées par les contributions obligatoires et les contributions volontaires des États membres. En **2023, la Suisse a contribué à hauteur de 96,8 millions de francs** au système des Nations Unies, au titre des contributions obligatoires que doivent verser chaque année les membres de l'ONU: 64,6 millions de francs sont allés aux opérations de maintien de la paix, 31,5 millions de francs au budget ordinaire de l'Organisation et environ 702'000 de francs aux tribunaux de l'ONU.

L'Assemblée générale de l'ONU négocie et approuve différents budgets :

Budget ordinaire

Frais liés au fonctionnement, au personnel et aux programmes des organes principaux de l'ONU (Assemblée générale, Conseil de sécurité, Conseil économique et social [ECOSOC], Secrétariat général, Cour internationale de justice); le budget s'élève, pour l'année 2024 à 3,59 milliards de dollars.

Budgets des opérations de maintien de la paix

Frais liés au fonctionnement, au personnel et aux programmes des 12 **opérations de maintien de la paix**¹ en cours, pour lesquelles interviennent plus de 78'600 personnes. Le nombre et l'ampleur des missions décidées par le Conseil de sécurité varient considérablement. Pour la période budgétaire en cours (juillet 2023 à juin 2024), le budget global se monte à 6,1 milliards de dollars.

Budget des tribunaux de l'ONU

Le budget des **tribunaux de l'ONU** couvre les frais liés au Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux (MTPI). Les deux tribunaux temporaires institués pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda ont été financés par ce budget jusqu'à leur fermeture, qui a eu lieu respectivement fin 2017 et fin 2015. Pour l'année 2024 le budget du MTPI s'élève à 60,1 millions de dollars.

Ces cinq dernières années, la Suisse a versé les contributions obligatoires suivantes (en francs suisses)² :

	2019	2020	2021	2022	2023
Budget ordinaire	30'487'861	32'305'910	31'628'627	29'295'524	31'514'536
Opérations de maintien de la paix ³	72'975'191	73'821'589	69'162'945	61'007'425	64'596'968
Tribunaux	953'127	900'576	879'328	717'161	701'942
Total	104'416'179	107'028'075	101'670'900	91'020'110	96'813'446

¹ Il est prévu que la MINUSMA se retire entièrement du Mali d'ici la fin juin 2024, ce qui réduira le nombre total de missions à 11.

² Source: Compte d'État de la Confédération

³ Les fluctuations des niveaux de contributions aux opérations de maintien de la paix s'expliquent principalement par les différents cycles, au nombre de trois, qui régissent ces contributions. Primo, il faut considérer le taux de contribution fixé par l'ONU à chaque pays. Ce taux est fixé pour une période de trois ans et il est de 1,134 % pour la Suisse de 2022 à 2024. Secundo, les contributions aux opérations de maintien de la paix sont déterminées pour des périodes qui débutent le 1^{er} juillet pour se terminer le 30 juin de l'année suivante. Et tertio, l'année budgétaire suisse correspond à l'année civile. Depuis 2016, les moyens débloqués pour les contributions obligatoires aux opérations de maintien de la paix sont linéaires, ce qui signifie qu'ils sont à chaque fois inscrits au budget pour 12 mois. La facturation irrégulière de l'ONU est gérée dans l'exécution budgétaire par le biais de comptes de régularisation (sans incidences financières).

Les **contributions obligatoires** des États membres sont fixées selon une clé de répartition définie par l'Assemblée générale pour trois ans (période actuelle: 2022-2024). Le premier critère est le produit national brut, d'autres facteurs comme le niveau d'endettement entrant également en ligne de compte. Les cotisations sont plafonnées à 22 % par pays, et la limite inférieure est de 0,001 % pour les pays les plus pauvres. Le financement des opérations de maintien de la paix se fonde sur le barème des quotes-parts du budget ordinaire, mais les cinq membres permanents du Conseil de sécurité doivent en supporter une part plus importante, et les pays moins développés une part réduite d'autant. La participation suisse au budget de l'ONU est actuellement de 1,134 %, ce qui la place au 17^e rang des contributeurs au budget ordinaire et au 14^e rang des contributeurs aux missions de maintien de la paix.

Les 10 plus grands contributeurs mentionnés ci-dessous doivent s'acquitter des montants suivants pour le budget régulier de l'ONU en 2023 :

	Pays	Quote-part (%)	USD
1	États-Unis	22,000	707'897'008
2	Chine	15,254	446'229'213
3	Japon	8,033	234'991'429
4	Allemagne	6,111	178'766'666
5	Royaume-Uni	4,375	127'983'008
6	France	4,318	126'315'572
7	Italie	3,189	93'288'643
8	Canada	2,628	76'877'565
9	République de Corée	2,574	75'297'889
10	Espagne	2,134	62'426'455
17	Suisse	1,134	33'173'196
	Ensemble des États membres	100,000	2'989'651'788

Budgets des institutions spécialisées de l'ONU

Les États membres versent également des contributions obligatoires aux budgets des **institutions spécialisées de l'ONU** (comme l'OMS, l'OIT et l'UNESCO). Ces contributions sont directement perçues par les institutions concernées, dont les mécanismes budgétaires sont clairement séparés de l'Assemblée générale de l'ONU. Les budgets sont en général négociés par les États membres tous les deux ans.

Outre les contributions obligatoires, **les contributions volontaires** constituent une deuxième source importante de financement. Elles représentent une part importante du montant que les États membres consacrent au système de l'ONU dans son ensemble.

Budgets des fonds et des programmes de l'ONU

Les contributions volontaires sont surtout importantes pour les **fonds et les programmes de l'ONU** (comme le HCR, le PNUD et l'UNICEF). Elles revêtent soit un caractère général (contributions régulières versées sur la base d'une promesse de paiement), soit un caractère spécifique (contributions liées à des projets spécifiques).

En 2022, la Suisse a contribué à hauteur de 1,07 milliards de dollars au système des Nations Unies (contributions obligatoires et contributions volontaires).⁴

⁴ Le site Internet du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) fournit une vue d'ensemble de tous les paiements versés par les États membres au système des Nations Unies (contributions obligatoires et contributions volontaires) : <https://unsceb.org/fs-revenue-government-donor>.